



Le Buisseran

décembre 2012

57



2012

P.C.S. - P.L.U. Assainissement

journal d'information municipal



mairie

p9



associations

p12



mairie

p10

sommaire

● sommaire - editorial

Le môt du Maire

p.2

● mairie

Ne vous laissez pas abuser - Internet haut débit - Etat civil - Urbanisme - P.C.S. - Taxe foncière - S.I.E.E.M. - P.L.U. - Accueil des nouveaux habitants - Assainissement - 11 novembre 2012 - Le repas des Anciens - La Foire

p.3



● la vie associative

Loisirs et Sports - Balade autour du livre - Club Buiss'Air Parapente - UMAC - Les Théâtr'eux

p.12



● informations

Promenade éducative en forêt - Exposition à la Grange - Agenda

p.16



Le
Buisseran

janvier 2013

Directeur de la publication : Jean-Pierre BUART - Maire de la Buissière
Création graphique : PRINT & DESIGN - R. PERDOUX - Bourg-en-Bresse
Dépôt légal du 03/08/94



entre
nous ●

Chers concitoyens,
cette année le conseil municipal n'a pas programmé de grands travaux.

Cette « année économique » a néanmoins vu l'achat d'un camion communal, la refonte complète de l'informatique du secrétariat de mairie et des travaux sur le réseau d'eau, en l'occurrence, la sécurisation de la source du Fayet.

Le but envisagé était d'augmenter les fonds propres de la commune afin d'envisager la première partie des travaux de la mise en séparatif du réseau des Granges sans avoir recours à l'emprunt.

Les études sont finalisées, les demandes de subvention faites.

Le conseil municipal a également décidé de transformer notre plan d'occupation des sols (POS) en Plan local d'urbanisme (PLU), action obligatoire car notre POS n'est plus modifiable ni révisable. Parallèlement nous sommes dans la phase terminale du plan communal de sauvegarde (PCS).

Ces deux plans réglementaires et obligatoires permettront à la Commune d'une part, de finaliser le projet de développement futur de la Commune conformément aux nouvelles réglementations en vigueur concernant le PLU et d'autre part de sécuriser de la meilleure manière possible la population en cas de risques majeurs (PCS).

Traditionnellement le repas des Anciens a eu lieu le 2 décembre, ce fut un moment de rencontre et de convivialité dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Ayons une pensée pour les personnes qui nous ont quitté en 2012, celles que nous n'avons pas eu le plaisir de voir au repas des anciens à cause de problème physique ou de maladie ainsi que celles qui sont en maison de retraite.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons un joyeux Noël et une heureuse année 2013

Bien à Vous,
Jean-Pierre BUART

Les vœux du Maire auront lieu le samedi 12 janvier 2013 à 18 h 30 à la salle des fêtes

Informations

Ne vous laissez pas abuser !!

Plusieurs informations transmises au Conseil Général depuis le vendredi 21 novembre font état d'un démarchage mené à domicile ou par téléphone par une entreprise proposant de réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur domicile. Elle se dit mandatée par le Conseil Général et affirme que celui-ci versera une aide de 2 000 euros une fois les travaux effectués.

Le Conseil Général n'a mandaté aucune entreprise et appelle chacun à la plus grande vigilance face à ce genre de technique de vente qui n'est pas moins qu'une tentative d'escroquerie.

En complément de cette information, le Maire de La Buissonnière rappelle que **JAMAIS la commune ne mandatera des entreprises ou des sociétés pour effectuer des travaux au domicile des particuliers.**

En cas de démarchage intempestif, n'hésitez pas à vous informer auprès du secrétariat de mairie.

Le CCAS vous informe de la création, dans notre secteur, d'une équipe spécialisée Alzheimer intervenant à domicile et destinée à l'accompagnement des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées diagnostiquées à un stage léger ou modéré.

12 à 15 séances sont proposées à la personne visant à l'amélioration ou la préservation de l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne.

Cette intervention est prise en charge à 100 % par l'assurance maladie et se réalise sur prescription médicale.

Pour tous renseignements vous devez prendre contact avec l'équipe Spécialisée Alzheimer à domicile (SSIAD Tel : 04 76 71 82 16 ou par mail : esa-nordaglo@adpa-grenoble.com.fr

Etat Civil

NAISSANCES :

Cassandra Nina DEREZ	le 30 juin 2012
Giulia Valérie Véronique CARON	le 28 juillet 2012
Paul DROUIN	le 15 août 2012

DECES :

SANDRAZ Alexis René Louis	le 7 août 2012
John Kevin REVILLET	le 14 septembre 2012
Léonce Marie Edouard MARION	le 9 novembre 2012

MARIAGE :

Carole TAUPIN et Olivier DUVAL	le 14 avril 2012
Isabel SILVA et Antony MICHELLAND	le 12 mai 2012
Isabelle CLERGUE et Cédric VANDERAERDE	le 11 août 2012



Informations

Bénéficiez d'Internet Haut débit sur notre commune !

L'accès Internet est aujourd'hui primordial au même titre que le raccordement au réseau électrique ou à l'eau potable. C'est pourquoi un réseau radio a été déployé sur le département, il permet à notre commune d'accéder à l'Internet Haut Débit ainsi qu'à la téléphonie.

Vous pourrez profiter d'une connexion Internet **4 Méga** (en promotion actuellement à 19,90 € TTC mois), et de la téléphonie illimitée vers les fixes et les mobiles.

Pour en savoir plus, contactez Alsatis, le Fournisseur d'Accès Internet sur ce réseau au **0811 955 910** (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

Urbanisme 2012

DECLARATIONS PREALABLES :

DAMOUR Romain
REY Nathalie
BLANCHEMAIN Alexis

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE :

DEL RIO Philippe
MASSET Stéphane
« ST-VINCENT-IMMOBILIER »
SNC « KHOR-IMMOBILIER »
DURIF Philippe
FAVERGEON Jean-Marie
OLIVETTI Damien
BURGAUD Charly
JACQUEMONT Patrick
TARDY-COVET Yohann

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER :

SARL PRIM'ALP

Assainissement

L'année 2011 à vu la fin des travaux de la mise en séparatif de l'assainissement de la ville.
Le financement de cette opération fut réalisé par :

- *Financement communal* : 700 000 €
- *Subventions* : 630 000 €

L'emprunt effectué pour réaliser cette opération n'a pas obéré la capacité d'un emprunt ultérieur.
Le taux d'endettement de la commune est très supportable.
Je vous rappelle que cette opération fut menée sans augmentation ni des impôts locaux, ni de l'eau et de l'assainissement.

Cette année nous avons rendu plus performant le pompage qui alimente le réservoir du Boissieu.
Aujourd'hui, la poursuite de la mise en séparatif du secteur allant de la salle des fêtes au ruisseau des granges est à l'étude.

L'enfouissement des câbles électriques et télécom est prévu rue château dauphin et rue de Granges.
Les demandes de subventions sont effectuées.

La commune étudie la possibilité (après études financières) d'effectuer ces travaux fin 2013-début 2014.

Afin d'économiser de la trésorerie pour cette réalisation, l'année 2012 n'a pas engendré de gros financement d'investissement.
A savoir : Achat terrain de Madame Charquet, achat d'un nouveau camion communal et la remise à niveau du système informatique du secrétariat.

Le conseil municipal veut réaliser cette opération sans avoir recours à l'emprunt (malgré une capacité réelle) juste avec les fonds propres communaux et les subventions.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement du projet.

Jean-Pierre BUART

BILAN ASSAINISSEMENT « LA VILLE »

L'installation des réseaux communaux est terminée depuis avril 2011. Elle a engendré des travaux quelquefois importants chez les habitants.

Pour les réaliser il a été accordé un délai de 2 ans.

Quelle est la situation aujourd'hui ?

LOGEMENTS RACCORDES

En fonction de leur situation géographique, 99 logements sur les 124 concernés sont raccordés soit sur le réseau communal soit directement sur le réseau du SABRE.

Avant fin 2013, pour ces 99 habitations, il reste à réaliser :

- La suppression de 3 fosses septiques
- Une évacuation d'eaux pluviales (soit à raccorder sur le réseau communal soit à traiter sur le terrain).

LOGEMENTS NON RACCORDES

Ces logements au nombre de 25 font l'objet de travaux importants avant leur raccordement sur le réseau communal :

- séparatif eaux usées / eaux pluviales
- Fosses septiques à supprimer
- Canalisations à poser.

Nous vous rappelons que tous ces travaux devront être terminés avant fin avril 2013.

Pendant que ces travaux seront effectués, il est impératif de prendre contact avec André MAITRE (Tel : 04 76 13 43 82) qui est en charge du contrôle et du suivi de votre dossier.

Information sur la Taxe Foncière

Que ce soit dans les médias au niveau national, ou dans le journal le Dauphiné Libéré au niveau départemental, tous les spécialistes de l'économie sont d'accord pour affirmer que les taxes foncières ont connu une très forte augmentation depuis 5 ans.

Si l'on en croit le Dauphiné Libéré, cet impôt a augmenté sur l'ensemble des communes de l'Isère de 21% ces 5 dernières années (2007 à 2011) ce qui est deux fois plus vite que le coût de la vie.

Dans ce contexte, je voudrais analyser avec vous la progression de cette taxe sur notre commune, non pas sur 5 ans, mais sur 10 ans.

Le taux de la taxe foncière communale était de 20,97 % en 2002, il est maintenant de 21,78 % en 2012 ce qui représente une augmentation de 4 %, sur 10 ans.

La progression de la taxe foncière communale comparée, non pas sur 5 ans, mais à fortiori sur 10 ans, au coût de la vie, est donc très inférieure aux 21 % sur 5 ans énoncés ci-dessus.

A titre indicatif, la taxe foncière départementale qui était de 9,92 % en 2002 est maintenant de 15,90 % ce qui fait une augmentation beaucoup plus conséquente.

Bien sûr, pourtant l'augmentation est palpable chaque année dans ce que nous payons.

L'état augmente chaque année de la valeur de l'inflation (en principe) la base sur laquelle est appliqué le taux des différentes taxes, ce qui explique les progressions annuelles de notre imposition. Cela permet aux communes qui ne veulent pas augmenter le pourcentage de leur taxe foncière de ne pas connaître trop d'inflation, mais de ne pas avoir non plus une augmentation de leur recette.

Cette décision est du ressort du conseil municipal.

[C'est cette démarche qu'ont suivi les conseils municipaux qui se sont succédés. Nous resterons sans doute dans cette option \(le conseil municipal décidera en 2013\) malgré les travaux que nous voulons engager sur la première tranche de l'assainissement des Granges.](#)

En conclusion : si l'on se réfère aux chiffres donnés par le Dauphiné Libéré du 12 octobre 2012.

- Evolution des taux du bloc communal (majoration légale comprise) plus 19,31 % moyenne des communes de l'Isère.....9,43 % commune de La Buisnière
- Evolution globale de la taxe foncière (majoration légale comprise) plus 16,60 % moyenne des communes de l'Isère.....10,59 % commune de La Buisnière.

Le constat ci dessus est juste une information sur la gestion communale et une réaction par rapport à l'actualité.

N.B : le pourcentage de 9,43% est dû à l'augmentation des bases annuelles par l'état.

Jean-Pierre BUART

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de La Buisnière : ça avance !

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de La Buisnière a démarré début 2012. Un article présentant son contenu et sa méthode d'élaboration a été diffusé dans la feuille d'information locale du mois d'avril.

Plusieurs réunions de travail entre les élus du Conseil Municipal et l'équipe d'Urbaniste-Paysagiste ont eu lieu au cours du 1er semestre 2012 pour élaborer le diagnostic territorial, qui dresse un état des lieux du fonctionnement de la commune et de ses spécificités aussi bien sur les thématiques environnementales et paysagères que sur l'aspect économique, démographique, de l'habitat, des déplacements, du patrimoine, de l'agriculture. Cette démarche a été réalisée avec la consultation des partenaires locaux qui participent à l'aménagement du territoire : Conseil Général, Direction Départementale des Territoires, Chambre d'Agriculture, Communauté de Communes du Grésivaudan.

La phase diagnostic est en cours d'achèvement avec le questionnaire [à destination des habitants, principaux usagers du territoire](#), réalisé dans le but de recueillir leurs observations sur la perception du territoire communal, leurs manières d'habiter et de vivre à La Buisnière, leurs idées pour l'avenir. Il a été distribué dans les boîtes aux lettres le week-end du 11 novembre et [son retour est demandé pour le 15 décembre au plus tard](#).

Les réponses qui seront formulées sont essentielles car elles viendront compléter le diagnostic territorial réalisé par le groupe de travail et serviront de base à l'élaboration du projet communal qui sera le fil conducteur pour la définition du règlement et du zonage du futur PLU.

Ces éléments seront présentés à la population au cours d'une réunion publique, qui pourra avoir lieu au cours du 1er trimestre 2013.

Késako ?

Le PCS est un outil d'aide à la décision permettant à la commune de s'organiser pour réagir le plus rapidement possible en cas d'évènement inhabituel et d'assurer la sauvegarde de la population.

Ce plan a pour objectif de prévoir le nécessaire : logistique, moyens humains, alerte, évacuation, hébergement et coordination avec les acteurs extérieurs (sapeurs pompiers, gendarmerie, préfecture, ...)

Pourquoi ?

Dans sa commune, le Maire se doit d'assurer la sauvegarde, l'aide et le soutien de la population. Le PCS est un document sur lequel le maire et son équipe pourront s'appuyer.

Comment ?

Pour répondre à des situations exceptionnelles, la commune met en place une organisation de crise où chacun sait ce qu'il doit faire. (Évacuer, héberger, soutenir ou diffuser l'information). Les élus, les agents de la commune et les relais de quartier se rendront alors disponibles pour mener à bien les missions qui leur seront confiées.

Les écoles disposent également de leur propre plan.



Nous avons besoin de vous

En cas d'évènement qui nécessiterait le déclenchement du PCS, l'ensemble des élus se mobiliserait pour assurer la protection et le soutien de tous. Cependant, notre commune ne dispose que de peu de moyens matériels et humains. C'est pourquoi nous faisons appel à tous les Buisserans pour gérer une éventuelle crise.

La fiche qui vous a été transmise permet de recenser les personnes qui seraient susceptibles :

- D'apporter leur aide (relais de quartier, infirmiers, conducteurs PL, interprètes etc)
- D'héberger des personnes sinistrées
- De mettre à disposition du matériel

Les relais de quartier assurent la transmission de l'information, avisent le maire des personnes dépendantes ou ayant des difficultés dans leur secteur. Ils peuvent s'avérer un atout vital en cas de sinistre.

Le questionnaire qui vous a été distribué a une double utilité.

Il permet en effet de recenser :

- Les informations nécessaires pour mieux vous aider en cas de crise (numéros de téléphone, difficultés d'évacuation, handicap)
- L'ensemble des moyens et compétences que vous pourrez nous apporter

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

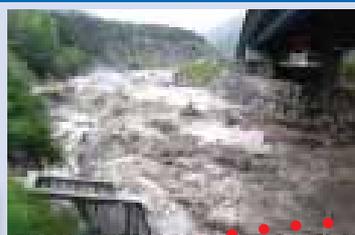
Pierre Roumegoux

Face aux risques majeurs notre commune met en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La loi du 14 août 2004 impose la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde au vu que le territoire communal est soumis à un PPRN approuvé (plan de prévention des risques naturels).

Le conseil municipal propose de vous associer aux différentes dispositions de ce plan ; votre implication aux côtés des élus a pour objectif de multiplier les relais afin de favoriser l'entraide, la communication mais aussi d'être en capacité de connaître et de faire face avec un maximum d'efficacité aux différents risques auxquels nous sommes exposés.

Nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur l'équipe municipale.



Risques naturels

- Inondation de la plaine de l'Isère
- Crue de torrent (la Maladière, le Rif Mort, le ruisseau des Granges)
- Ruissellement / ravinement
- Glissement de terrain et suffusion
- Chutes de pierres
- Séisme
- Feu de forêt

Risques technologiques

- Accident impliquant des matières dangereuses (TMD)
- Rupture de barrage

Les risques majeurs sur La Buissière.

Un risque majeur est un événement qui a une faible probabilité d'arriver mais qui a lorsqu'il se produit des conséquences importantes sur les personnes, les biens, les infrastructures, l'environnement et la vie économique.



Autres événements de sécurité civile

- Phénomènes météorologiques extrêmes
- Crise sanitaire
- Atteinte au réseau d'eau potable
- Pollution de l'air (nuage toxique ou radioactif)
- Coupure de courant
- Incendie de bâtiment



S.I.E.E.M.

Suite à la reprise des cours, le SIEEM s'est réuni pour faire le point sur la rentrée scolaire 2012 / 2013.

Effectifs des élèves :

La Flachère		La Buissière		Sainte Marie d'Alloix	
Petite section	26	CP	24	CE 2	9
Moyenne section	23	CE 1	28	CM 1	10
Grande section	19	CE 2	19	CM 1	30
TOTAL	68	TOTAL	71	TOTAL	49

Effectifs des élèves :

Prix du repas pour l'année 2012 / 2013 : 5 tranches ont été établies en fonction du quotient familial.

La Flachère	La Buissière	Sainte Marie d'Alloix	
de 0 à 650	4,95 €	4,75 €	4,55 €
de 651 à 950	5,45 €	5,25 €	5,05 €
de 951 à 1250	5,95 €	5,75 €	5,55 €
de 1251 à 1550	6,45 €	6,25 €	6,05 €
+ de 1551	6,95 €	6,75 €	6,55 €

Subvention communale :

La Commune de La Buissière accorde cette année une subvention de 50 cts d'€ par repas à tous les usagers de la cantine scolaire quel que soit leur coefficient.

Jour sans repas :

Au cas où la livraison des repas, pour quelque raison que ce soit ne puisse être faite, un repas de substitution sera conservé à l'avance sur place ou une livraison d'urgence sera demandée. Ce repas de substitution sera payé par le restaurateur.

Autres subventions :

- U.S.E.P. 1 800 €
- Lire et faire lire 150 €
- R.A.S.E.D. 110 € (dont 75 € pour le psychologue)

Nous souhaitons une très bonne rentrée scolaire à tous.

Passage de relais au comité consultatif jeunesse

La sagesse populaire évoque souvent avec nostalgie la tristesse du temps qui passe, où les «c'était mieux avant» font souvent figures de leitmotiv. Cet adage n'a pourtant pas sa place au sein du comité consultatif jeunesse. L'existence même de cette jeune entité doit nous remplir d'optimisme et de foi en l'avenir.

En effet, c'est Le 12 octobre 2010 que notre commune organisait les élections de son premier comité consultatif jeunesse. Deux ans pendant lesquels la première équipe a réussi l'exploit de faire changer durablement le visage de la commune.

Attachée à remodeler les espaces (rénovation du terrain de football, remplacement des panneaux d'affichage libre) elle a également profondément fait évoluer par son comportement exemplaire son image auprès de la population (participation active aux cérémonies commémoratives, etc...), donnant de leur jeune génération une image saine et sérieuse.

Je me fais le porte parole des élus du conseil municipal dans son ensemble pour présenter toutes nos félicitations et nos remerciements pour le travail accompli par cette première équipe (Mlle M.Kastriotis - Mlle D. Beschi – Mlle M. Pic – M. G. Masset - Mlle L. Ziélnski – M. A. Gomes et M. Doisneau).

C'est donc le 2 Décembre dernier, dans la plus pure tradition républicaine, que se sont déroulées ces nouvelles élections. Les 41 jeunes de la commune, âgés de 10 à 15 ans, étaient invités aux urnes pour l'élection de leurs nouveaux représentants. Avec une participation de près de 75%, ces nouveaux élus sont bien les représentants de leurs camarades. Ils vont maintenant s'atteler à la partie la plus difficile de leur mission, mettre en œuvre leurs propositions de campagne !!!

Souhaitons donc bonne chance, tant la tâche à accomplir et l'attente des jeunes sont immenses à Mlle E.Kastriotis, Mlle L.Carraro, Mlle M.Kastriotis, Mlle C. Arnaud, Mlle M. Hernandez et M. A. Raphin.



24 mars 2013 : FOIRE DES BOURGEONSc'est parti !

Le 25 mars dernier, accompagnée du traditionnel vide-grenier déversant dès l'aube un flot continu de badauds au grand plaisir de nos exposants et des organisateurs, la Foire des Bourgeons a connu un grand succès, le beau temps étant lui aussi de la fête. Nous espérons qu'il en sera de même lors de la prochaine édition du 24 mars 2013 qui marquera à quelques jours près le début du printemps.

Cette année, nous veillerons encore à ce que les productions agricoles et artisanales locales occupent la grande majorité de nos stands. La présence plus nombreuse d'animaux d'élevage (bœufs, moutons, cochons, poules et couvées....) sera difficile voire impossible, l'espace qui leur est dédié n'étant pas assez important. Néanmoins, comme l'an dernier, quelques-uns seront là tout au long des allées.

Les exposants :

Ils sont les principaux acteurs de notre manifestation et nous espérons qu'ils seront encore plus nombreux cette année pour vous apporter une diversité et un choix toujours plus grand.



Le vide grenier :

Il fait maintenant partie intégrante de la foire. Il permet d'animer dès l'aube une belle journée dans une ambiance conviviale. Comme l'an dernier, nous joignons à notre revue un bulletin d'inscription au vide grenier. Ainsi, tous les habitants de La Buissière désireux de vendre objets, vêtements, outils et autres babioles peuvent dès à présent s'inscrire en complétant le bulletin qu'il suffira de déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie. Les tarifs sont inchangés.



Les associations :

Elles tiennent également une place importante dans l'organisation de la foire. Nous nous appliquons à conforter les relations privilégiées qui ont été tissées au cours des années précédentes afin que chaque visiteur y trouve son bonheur.

Le repas :

Ce dimanche 24 mars 2013, dans une ambiance conviviale et pour une somme modique, sans faire la cuisine et la vaisselle, nous vous attendrons nombreux à la Salle des Fêtes pour partager ce repas préparé et servi par nos soins. Croyez-moi, il réjouira vos papilles.

Les animations :

Buvette, jeux gratuits sur le stade de foot, jeux pour les enfants et promenades en poneys, jalonnent le parcours de la foire au son de musique traditionnelle de l'orgue de barbarie pour que chacun puisse profiter au maximum de ce moment de convivialité et de rencontre.

Les bénévoles :

Pour que cet évènement printanier soit une aussi belle réussite que l'an dernier, nous avons besoin de bénévoles et nous comptons, non seulement sur tous ceux qui nous ont apporté leur concours, mais aussi de toutes les bonnes volontés. Participez à l'animation de notre commune. Pour cela, parlez-en au conseiller municipal de votre secteur ou au secrétariat de mairie. Vous pouvez aussi nous joindre par courriel : foirelabuissiere@hotmail.fr

Cérémonie du 11 novembre 2012

La commémoration de la signature de l'Armistice de 1918 gardera cette année pour toutes celles et ceux qui lui sont attachés un goût particulier voir amer. C'est en effet le 5 mai 2011 que s'est éteint M. Claude CHOULES, combattant britannique, dernier survivant de cette grande guerre à l'origine de tant de héros dans le subconscient collectif mais également de tant de tragédies.

Cette année restera dans l'histoire comme la première où ne planeraient plus que l'ombre et le souvenir de nos chers poilus. Plus la moindre chance de croiser ces témoins, compagnons d'infortune qui s'étaient fait un devoir de survivre comme un pied de nez à l'histoire pour rappeler au monde la cruauté et souvent l'inutilité des conflits. Aujourd'hui nous sommes tous un peu orphelins. Avec la responsabilité supplémentaire d'être également les dépositaires légaux de leur témoignage. Héritage que nous devons à notre tour protéger.

La foule, encore nombreuse cette année, prouve s'il en est de l'attachement de nos concitoyens aux cérémonies du souvenir, a été invitée par les autorités à prendre dans un recueillement de circonstance, la direction du cimetière. Une visite à nos chers disparus que le temps qui passe n'a en rien rendu désuète bien au contraire. Il suffisait pour s'en convaincre de voir les visages qui, derrière leur gravité, n'en restaient pas moins heureux et fiers de rendre cette année encore ce vibrant hommage.

Cette commémoration s'est poursuivie devant le monument aux morts en face de la mairie, où Monsieur le Maire, ainsi que le Président de l'UMAC M. André Maitre, ont rendu un hommage appuyé aux enfants de la Patrie, civils ou militaires tombés dans les rues de nos campagnes, de nos villes ou sur les champs de bataille.

Après les traditionnels dépôts de gerbes et la minute de silence, c'est sur les paroles toujours aussi émouvantes de la Marseillaise, symbole intemporel de notre patrie, que cette cérémonie s'est achevée. Monsieur le Maire invitant alors les personnes présentes à partager le pot de l'amitié.

E. Clamecy



Accueil des nouveaux habitants

Le jeudi 15 novembre 2001 le Conseil Municipal accueillait pour la première fois les nouveaux habitants autour d'un buffet à l'occasion du beaujolais nouveau. Le 15 novembre 2012 les nouveaux habitants étaient donc conviés à perpétuer la tradition.

Ce contact leur permet de discuter avec les élus, d'apprendre « qui fait quoi » au sein du Conseil Municipal, mais aussi de rencontrer les présidents d'associations du village et, ce qui est peut-être le plus important, de faire connaissance entre eux.

Après les présentations d'usage, l'ensemble des participants a apprécié le buffet campagnard offert par la commune.

La convivialité était de mise, ce qui est le but de cette réunion.

A novembre 2013.....

Jean-Pierre BUART



Repas des Anciens

Le 2 Décembre, le repas des anciens a réuni de nombreux habitants de la commune, âgés de plus de 65 ans. Cette année le décor concocté par Marie Christine et Françoise était la forêt du père Noël. Le repas servi par les conseillers municipaux était de qualité. L'orchestre musette chargé d'animer la journée a donné un véritable air de fête à cette manifestation en créant une ambiance joyeuse, vivante et chaleureuse très appréciée de tous et surtout des danseurs. La doyenne elle-même a ouvert le bal au bras de M. Le Maire !!!

Pendant cette journée, nous avons eu une pensée pour ceux qui n'ont pas pu participer au repas pour des causes diverses. Elles recevront, si elles en ont fait la demande, un colis offert par la Municipalité.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour renouveler l'évènement.



Une 10^{ème} édition de Balade autour du Livre réussie !

L'équipe tient à remercier tous les bénévoles qui ont participé le 14 octobre dernier.



Un grand merci également à l'association de Chambéry « France Extrême Orient » qui a animé cette journée.



Sophie DUTERAIL

Cette année, lors de la 10^{ème} «Balade autour du livre», une vingtaine d'écrivains du Dauphiné, sont venus à notre rencontre pour parler de



Balade autour du livre recherche des bénévoles

Ponctuel ou régulier, le bénévole est avant tout une personne qui a des compétences diverses et variées. Le point commun entre tous, c'est de vouloir partager et donner un peu de son temps.

L'association recherche des bénévoles pour :

- la gestion des « espaces-livres » le 2^{ème} dimanche d'octobre (transport, aménagement, vente,...)
- ou aider l'équipe à récolter des fonds tout au long de l'année,
- pour gérer les entrées lors des représentations théâtrales,
- pour organiser et(ou) participer à des animations culturelles, des ateliers de loisirs, ...

Le bénévolat est un plaisir... à partager. L'association Balade autour du livre présidée par Catherine Mot-tet, et tout particulièrement son conseil d'administration, lancent un appel pour renforcer les effectifs : plus il y a de volontés et de bras, plus l'évènement du mois d'octobre sera une réussite.

Si vous avez un peu de temps pour l'association, ponctuellement ou régulièrement, contactez-nous rapidement : baladeautourdulivre@orange.fr

L'association « Balade autour du livre » tiendra son assemblée générale le Mercredi 16 janvier 2013 à 20 heures salle Roger Pin.

A cette occasion nous partagerons la galette des rois. Venez nombreux.

«La Soupière» a conquis le public de La Buissière et celui de Laissaud...

550 : c'est le nombre des spectateurs qui étaient au rendez-vous cette année !

« La Soupière » reste l'un des plus grands succès de la scène populaire française et le plus gros succès de Robert LAMOUREUX.

41 ANS DEJA ! Oui, c'est en 1971 que Robert Lamoureux souleva le couvercle de cette « Soupière » pour nous faire savourer le breuvage qu'il venait de mitonner... Mais elle a gardé son fumet de bonne cuisine traditionnelle et, à ce titre, a été goûtée d'un public soucieux de se distraire en famille en marge de toute vulgarité.

Chacun des neuf comédiens de la troupe **Les Théâtr'eux**, de l'association Balade autour du livre, a joué avec plaisir cette comédie hilarante, comme le public les aime, si l'on en juge par les rires et les applaudissements.



Depuis 15 ans, la troupe est composée d'une poignée d'acteurs bénévoles, hommes et femmes de 16 à plus de 60 ans qui ne se prennent pas au sérieux.

Ces comédiens amateurs sont, dans la vie quotidienne, étudiants, commerciaux, ingénieur, travailleur social, bibliothécaire, assistante familiale... voire même retraités. Leur point commun ? La même passion du théâtre.

Toutes les années, le choix du spectacle est collectif et les rôles sont distribués en fonction de chaque personnalité. Sous la houlette de Pierre Roumegoux, les répétitions hebdomadaires s'enchaînent durant 10 à 11 mois avec rigueur, et toujours dans la bonne humeur...

A ce jour, la prochaine pièce que présenteront **Les Théâtr'eux** dès novembre 2013 n'est pas encore choisie. Mais ce qui est sûr, c'est qu'elle sera drôle, que sournoiserie, intrigues, mensonges et quiproquos seront évidemment aux rendez-vous, et que le public sera une nouvelle fois séduit.

Et bienvenue aux nouveaux bénévoles qui rejoignent la troupe pour cette nouvelle saison !



Association Loisirs et Sports

L'assemblée Générale de l'association « Loisirs et Sports » a eu lieu le 14 septembre avec un Conseil d'administration plus étoffé.

Les activités font le plein cette année :

- gym enfants 18 enfants inscrits de 3 à 6 ans,
- gym adultes lundi et jeudi, il reste des places sur le cours du jeudi,
- danse : 4 groupes de filles entre 6 et 15 ans ; elles danseront au Coléo en 2013, les dates ne sont pas encore connues,
- scrapbooking enfants et adultes ; changement de jour pour le cours adultes qui passe du lundi au jeudi soir, à 20H30.



Le loto des enfants est programmé pour le dimanche 20 Janvier 2013.

Une animation sera prévue à Noël pour les enfants (atelier de décorations ou sortie cinéma).

Les coordonnées de Loisirs et Sports :

Contact E-mail :	loisirsetsports@gmail.com	
Présidente :	Mme Sylvie KASTRIOTTIS	Tél : 04 76 40 22 80
Trésorière :	Mme Catherine CANDELA	Tél : 04 76 33 98 53
Secrétaire :	Mme Frankie THUILLIER	Tél : 04.76.45.85.34

Quoi de nouveau à « BUISS'AIR PARAPENTE »

Information pour les nouveaux habitants ou pour ceux qui ne connaissent pas

Hé, oui ! à la Buissière il y a un club parapente.

Il regroupe 18 licenciés dont 4 femmes et s'adresse à des parapentistes autonomes ou sortant d'école, avec leur matériel. Il peut aussi vous intéresser pour découvrir ce sport ou offrir un vol en cadeau.

Deux moniteurs (un homme et une femme) sont à votre disposition pour des vols en biplace.

Pédagogues et sérieux, c'est en sécurité qu'ils vous feront participer à un vol découverte ou loisir.

Ces vols en double vous sont proposés à moins de 50 € pour une durée de 20 à 45 minutes en fonction des conditions météorologiques.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à André MAITRE Président du club (tel : 04 76 13 43 82)



Université Inter Communale du Grésivaudan : UICG

L'association Balade autour du livre est désormais partenaire de l'Université Inter Communale du Grésivaudan.

Depuis le 1^{er} octobre 2012, des cours d'HISTOIRE DE L'ART sont dispensés tous les 15 jours par Pierre Mollard, Professeur, dans la salle du Conseil de la Mairie de La Buisnière.

Hommage aux belles vénitiennes, entre sacré et profane Magnificence exubérante que celle de Venise au XVI^e à l'apogée de sa puissance. Les peintres Giorgione, Titien, Tintoret mettent en scène la femme. Destinées de Judith, Suzanne, Flore ou Diane.

Union des mutilés et anciens combattants (UMAC)

La 34^{ème} section de l'UMAC de La Buisnière est composée :

- D'anciens combattants (39/45 – Algérie –et autres)
- De réfractaires au STO
- De veuves
- De sympathisants hommes et femmes

Les membres actuels sont originaires de La Buisnière et de Barraux. Ils participent à trois cérémonies annuelles :

- Le 19 mars : fin de la guerre d'Algérie
- Le 8 mai : armistice de 39/45
- Le 11 novembre : armistice de 14/18

A l'issue de ces cérémonies, le pot de l'amitié est offert par la Mairie à tous les participants.

Les membres de l'UMAC se réunissent ensuite au restaurant pour partager un repas convivial.

La section a également la vocation de transmettre la mémoire du Souvenir et de sensibiliser les jeunes aux valeurs patriotiques et à la défense de la paix.

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2012 ont été remis :

- **Le certificat de la médaille d'argent de l'union fédérale des anciens combattants (UFAC)** à Messieurs, TARDY COVET Firmin, PONCET Michel, DURIF Gilbert
- **Le diplôme du porte drapeau** à Monsieur GRAUX Lucien.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Monsieur André MAITRE (Tel 04 76 13 43 82)

Promenade éducative en forêt

Sophie Ayache, responsable à l'office national des forêts (O.N.F) de la forêt de la commune de La Buissière, a organisé une visite de cette forêt pour les habitants de la commune. Elle a été programmée le 10 octobre, une dizaine de personnes dont 6 élus y ont participé.

La forêt communale de La Buissière se situe sur la commune de Sainte-Marie du Mont. Elle a une superficie de 36,91 hectares divisée en 6 parcelles.

Son altitude se situe entre 980 m et 1240 m.

Elle est composée de diverses essences :

- Epicéa 25%
- Hêtre 52%
- Résineux divers 1%
- Feuillus divers 21%

Des merisiers, des érables et des mélèzes complètent cette diversité..

Sophie nous a fait partager sa passion pour son métier, et nous a transmis ses connaissances très pointues sur la sylviculture.

Notre promenade au cœur de la forêt nous a permis d'apprendre à reconnaître les différentes espèces en regardant les feuilles, le tronc, l'écorce des arbres. Les espèces doivent être diversifiées sur une même parcelle : cela leur permet de s'épanouir et de grandir chacune à son propre rythme.

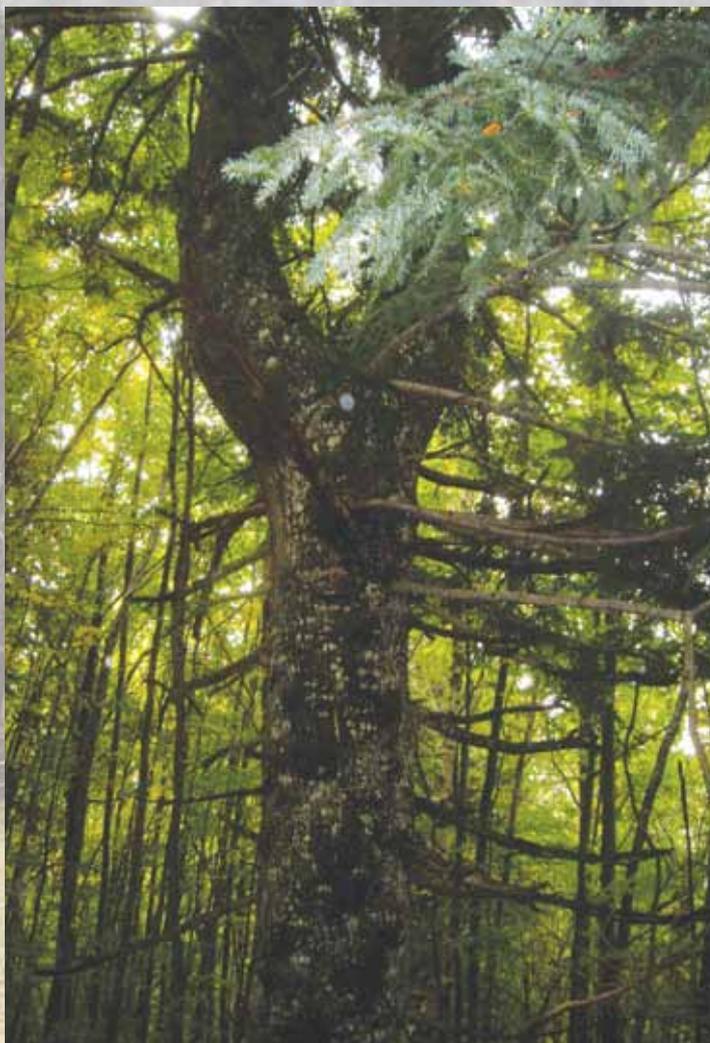
Lors de l'abattage des arbres, il est recommandé de laisser sur place les branches issues de cet abattage afin qu'elles se décomposent et nourrissent ainsi le sol. Il ne faut surtout pas les brûler.

La mini faune qui pullule a une importance particulière, et elle est totalement indispensable au bien-être de la forêt.

La forêt est délimitée par des bornes et les signes de couleurs peints sur les arbres représentent les numéros de parcelles.

Nous remercions chaleureusement notre guide. Nous savons qu'elle est prête à recommencer des visites avec d'autres personnes qui seraient intéressées, car, malgré un emploi du temps hyper chargé, elle adore partager ses connaissances.

Merci Sophie.



Jean-Pierre BUART

Forêt Communale de LA BUISSIÈRE

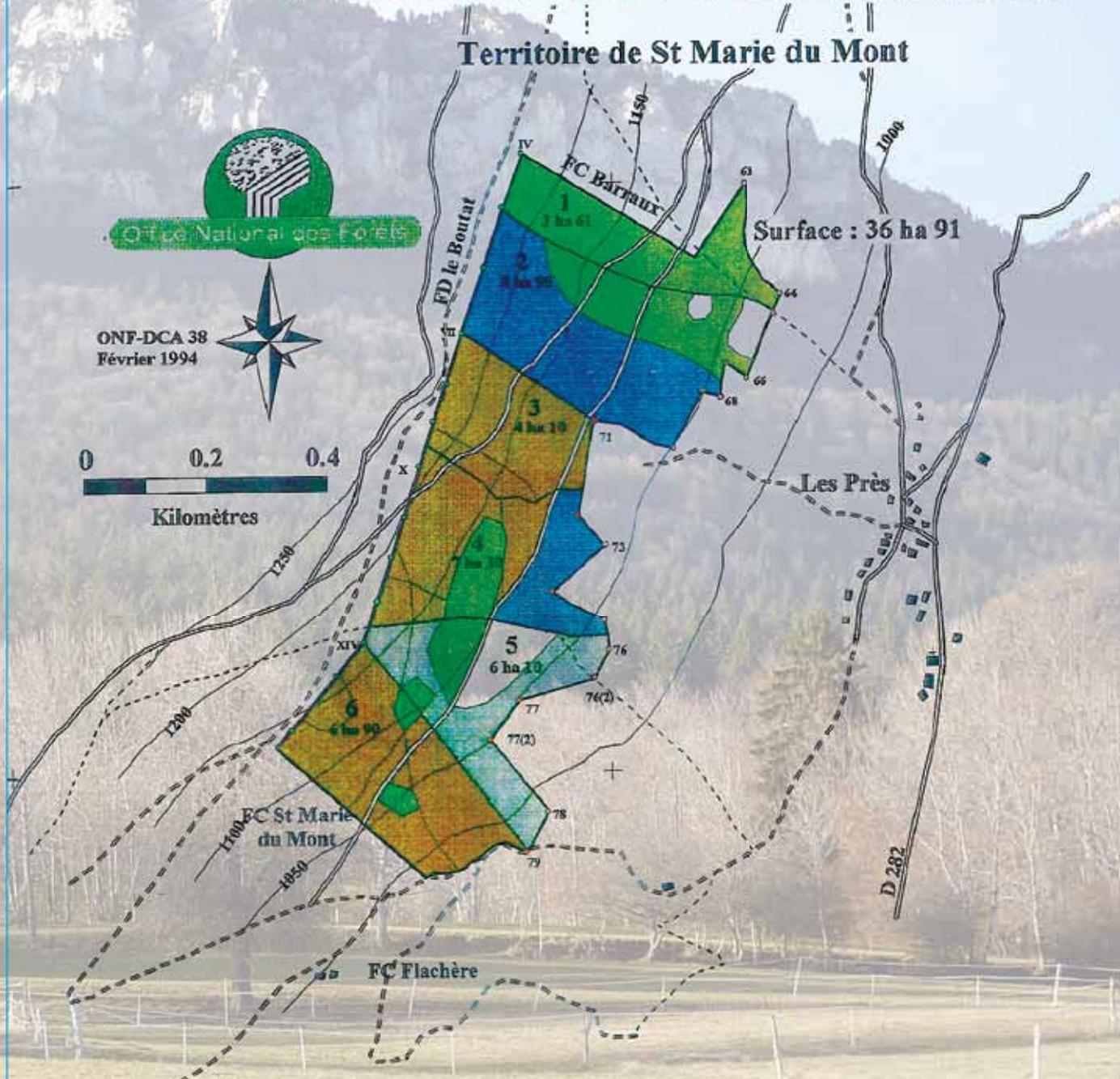
Territoire de St Marie du Mont



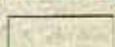
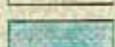
ONF-DCA 38
Février 1994



Surface : 36 ha 91



CARTE DES PEUPEMENTS

-  Futaie mixte Hêtre-Epicéa
-  Plantations résineuses
-  Taillis de Hêtre à semis résineux
-  Futaie de Hêtre
-  Taillis sous futaie de Hêtre

EXPOSITION A LA GRANGE

Le 13/14 octobre 2012
187 personnes ont visitées
l'exposition «fragments et
traces de vie» de
Chantal Baumgartner-Stephan
et d'Alexandre Baumgartner
à la grange du Boissieu

la grange
est un lieu privé
d'exposition d'art
contemporain.

Sa vocation est de
faire connaître le
travail d'artistes
de toutes origines
et de tout âge,
passionnés par la
recherche de nouvelles
formes d'expression.

la grange joue un
rôle de passeur
entre le public,
les professionnels
(créateurs,
éditeurs, galeristes,
etc.) et toute
personne ou
institution intéressée
par la création de
l'image.

la grange n'est pas
une organisation de
vente, mais un lieu de
rencontre entre
créateurs et publics.
(La vente des œuvres
est l'affaire
personnelle de chaque
créateur.)

L'association
imagina[c]tion est
invitée de droit pour
montrer les travaux
de ses membres. Leurs
créations sont par
ailleurs visibles sur
le site Internet
imagina-c-tion.com.

la grange comme
imagina[c]tion
mettent en œuvre
des expositions,
conférences,
interventions
didactiques et
éducatives concernant
l'art contemporain.

Monsieur
Georges Bescher,
conseiller général
du Canton Le Touvet,
Monsieur
Jean-Pierre Buart,
maire de la Buisnière
nous ont fait
l'honneur de leur
visite et de leur
intérêt pour
l'expression plastique
contemporaine.

L'association Balade
autour du livre
a participé à la
diffusion de nos
flyers et annoncé
l'événement sur leur
site Internet.

Cette première
exposition va être
(nous l'espérons)
suivie d'autres
expositions d'art
et d'expressions
contemporaines. Elle
à été visitée par un
public très varié.
Beaucoup d'habitants
de la Buisnière et
des environs, mais
aussi des visiteurs
qui sont venus de loin
(Belgique, Suisse,
Paris, Lyon et de la
Bourgogne).



«un peu plus proche
de la création que de coutume»

la grange

place Denis Salvaing de Boissieu
Le Boissieu
F-38530 La Buisnière



Agenda

● Janvier

- **Samedi 12 Janvier à 18h30 :**
Les vœux du Maire
- **Dimanche 20 Janvier :**
Loto des Enfants

● Mars

- **Dimanche 24 Mars :**
Foire des Bourgeons



Informations

Mairie de La Buisse

Le secrétariat de mairie est ouvert les :

Lundi de 8h à 12h et de 16h à 18h
Mardi de 8h à 12h
Mercredi de 8h à 12h
Judi de 8h à 12h
Vendredi de 8h à 12h et de 16h à 18h

Pour rencontrer le maire, prendre rendez-vous au secrétariat.
(Tel : 04 76 97 32 13)

Message de la commission information et communication

Envoyez-nous régulièrement programmes, comptes rendus, de vos manifestations, illustrations de vos activités, articles, photos, petites annonces.

Vous pouvez les déposer en Mairie

Horaires des déchetteries

Pontcharra

Du lundi au vendredi de 14h à 19h.
Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

Le Cheylas (tous les déchets)

Lundi de 14h à 19h.
Mardi et jeudi de 8h à 12h.
Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

En hiver, fermeture à 18h pour les 2 déchetteries.

Crolles

Ouverte tous les jours de 8h30 à 17h45.

**** NOUVEAUTE ****

Site de broyage de Goncelin

Le site de broyage est ouvert les samedi et dimanche.
Il est mis à disposition de tous et l'entrée est libre.

Ce site traite uniquement les déchets issus de la taille des végétaux.

Où se situe ce site ?

Passer sous le pont situé à gauche de la gare de Goncelin, tourner à gauche et longer la voie ferrée sur 300 m. Le site est sur votre droite.

Taxi -Courses

Le taxi-course a été mis en place il y a maintenant sept ans.

Il s'adresse prioritairement aux personnes âgées, mais il est aussi ouvert et gratuit pour toute personne ne disposant pas de véhicule et cela dans la limite des capacités du taxi.

Départ : tous les mardis, aux environs de 10 heures

Destination : Super U

Retour : vers 11 h 45

Inscription chaque lundi à partir de 19 h au 04 76 97 38 61 (Serge Taxi)

Bibliothèque Ste Marie d'Alloix

Prêt : Romans, BD, livres jeux, documentaires, albums, revues, CD Roms.
6 ouvrages par personne pour 3 semaines.

Horaires :

Mardi : de 17 h 30 à 19 h

Mercredi : de 16 h 30 à 18 h 30

Samedi : de 10 h 15 à 12 h 15

Tarifs pour les habitants de La Buisse :

Famille : 14 €

Adulte : 7 €

Enfant (-14 ans) : 3 €

Avec la carte Grésilib', délivrée à votre demande lors de l'inscription, possibilité de puiser dans toutes les bibliothèques du Grésivaudan.

